

MAIRIE DE BOUSSENS

31360

HAUTE-GARONNE

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Date de convocation :
07/09/2018**

L'an deux mille dix huit et le dix sept septembre à 19 heures, le Conseil Municipal de la Commune de BOUSSENS dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Mairie de BOUSSENS, sous la présidence de **Monsieur SANS Christian, Maire.**

**Nombre de conseillers
en exercice : 14**

Présents : M. RAMEAU, Mmes GERARD, SAINT-SUPERY, MM. RIVIERE, AMOUROUX LIVOTI, Mme DALLA-ZANNA, , M. PIZZATO, Mme AIMONE-CAT, M. ROUCH, Mme CAHUZAC.

Absente : Mme TONELLO

D.C.M n° 9.3

Suppression d'un poste d'ATSEM Principal 2^e classe à 29 heures et création d'un poste d'ATSEM Principal 2^e classe à temps complet.

Madame CAHUZAC Déborah a été élue secrétaire.

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal le besoin de porter à 35 heures le poste d'Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles Principal 2^e classe à 29 heures. Cette proposition a été soumise à l'avis du Comité Technique Paritaire qui dans sa séance du 30/08/18 a émis un avis favorable à la création de ce poste après suppression du poste à 29 heures.

Il y a donc lieu aujourd'hui de valider cette situation.

Où l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal

D E C I D E à l'unanimité des membres présents,

- de supprimer le poste de titulaire d'ATSEM Principal 2^e classe à 29 heures hebdomadaires ;
- de créer 1 poste de titulaire d'ATSEM Principal 2^e classe à temps complet (35 h).

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus

Au registre sont les signatures

Affiché le **21.09.2018**

Pour copie conforme

En mairie, le 20 septembre 2018

Le Maire,
C. SANS

